



Garde d'enfant après une séparation sans mariage

Par **audrey**, le **06/10/2011** à **17:06**

Bonjour,

Je suis la maman d'un petit garçon de 2ans et demi.

Son père et moi nous sommes séparés depuis 13 mois. Au début de la séparation il venait 1fois par mois a peut près, il est donc venu 3fois. La dernière fois que nous l'avons vu c'était a Noël. Depuis plus rien pas d'appel, pas de visite, aucuns interet pour son fils, pas même pour son anniversaire...

Depuis notre séparation il ne m'a jamais versé aucunes aides financières et il est partis en me laissant de lourdes dettes. J'ai du allé au secour catholique durant plusieurs semaines pour pouvoir subvenir aux besoin de mon fils... Et meme ca il ne s'en est pas préoccupé, il avait vraiment aucun interet pour son bien.

Sans oublier le fait, qu'il y a eut a de nombreuses reprises des violences physiques envers moi meme, toujours en présence de mon fils, qui était qu'un bébé, il a lui meme reçu des coups indirectement... Il y a eut un dépôt de plainte de déposé, mais jamais il ne c'est présenté aux audiences.

C'est quelqu'un qui vit dans le mensonge, il s'invente une vie... C'est un mythomane de maladie. Il est aussi bipolaire, il a deux comportement bien distinct, le bien et le mal... C'est aussi un voleur, il doit a un membre de sa famille la somme de 16000 euros.

J'ai déposé une première requette pour la garde de mon fils au début de notre séparation, sans demander de pension et en demandant juste la résidence principale chez moi.

L'audience a eut lieu debut mai, il ne s'est pas présenté, bien évidemment. J'ai donc obtenu ce que je voulais.

Mais cela faissait déjà plusieurs mois que nous n'avions plus de nouvelles, et puis sa non présence au jugement démontrait bien son désintéressement total, alors j'ai décidé de faire une deuxième requette ou j'ai demandé une pension alimentaire, pour pouvoir percevoir les

aides de la caf. Et puis j'ai demandé la garde exclusive de mon fils.

L'audience a lieu le 12 décembre, nous avons donc été convoqué a un rendez vous chez une médiatrice familiale. Il s'est présenté.... Et maintenant après presque un an d'absence complète il me réclame de voir mon fils le week end et pendant les vacances.... JE NE VEUT PAS. Il ne se souvient même pas de lui, quand je lui montre des photos, la seule chose qu'il me dit : " pas bien, tape ma maman"...

Nous avons une vie très équilibré aujourd'hui, mon fils est heureux, je ne veut pas qu'il est une mauvaise éducation (violence, mensonge, vols,..).

Aidez moi

Cordialement

Par **mimi493**, le **06/10/2011 à 17:14**

Vous avez déjà la résidence exclusive.

Vous avez apporté les récépissés de plainte et les condamnations ?

Par **audrey**, le **06/10/2011 à 19:25**

oui j'ai déjà la résidence de mon enfant a mon domicile.

Par contre je n'ai jamais présenté le dépôt de plaintes au juge. mais j'ai ces documents vers moi, ainsi que la constatation des faits que j'ai eut dans un hôpital.

Par **mimi493**, le **06/10/2011 à 20:05**

Donc vous n'avez pas déposé plainte pour les violences ?

Par **audrey**, le **07/10/2011 à 17:48**

si si j'ai un dépôt de plainte contre lui.

Par **audrey**, le **12/10/2011 à 15:15**

Bonjour,

Je me permet de vous envoyer ce message, car je n'ai pas eut de nouvelles.

Merci

Par **mimi493**, le **12/10/2011** à **15:20**

Vous devez suivre le jugement en cours, c'est tout

Par **audrey**, le **13/10/2011** à **12:54**

Merci pour l'aide que vous m'avez apporté.....

Je ne vous recommanderai à personne, ca c'est évident.